

## AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **29/12/2025**, sous la référence **27147**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune **des Saintes-Maries-de-la-Mer**, une mise à disposition :

**de terrains**, d'une longueur de 435 mètres linéaire environ, les terrains concernés figurent au cadastre de la manière suivante :

Commune	Surface (m <sup>2</sup> )	Commune	Type	Linéaire (m)
Les Saintes-Maries-de-la-Mer	435.2	Les Saintes-Maries-de-la-Mer	BTS	0.3
Total (non cadastré)	435.2	Les Saintes-Maries-de-la-Mer	HTAA	235.3
		Les Saintes-Maries-de-la-Mer	HTAS	199.6
		Total		435.2

Le tout figurant sur le(s) plan(s)/la(les) vue(s) aérienne(s) de situation ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **27147** :

- [@cnr.tm.fr](mailto:@cnr.tm.fr),
- OU *Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocallies, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif Marseille – 13000 - 31 rue Jean-François Leca - 13002 Marseille – Téléphone : 04 91 13 48 13 – Télécopie : 04 91 81 13 87 – Email : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

Le présent avis a été mis en ligne le **09/01/2026**.



